

INSCRIPTION

Soit en [cliquant ici](#) :

Soit avec bulletin d'inscription complété et adressé

- par courrier à : BIO NA 12 bis rue St-Pierre ~79500 MELLE
- ou par mail à p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

Avant le 16 Février 2021

• Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

• Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être retourné complété et signé.

• Le règlement est à remettre le premier jour de la formation.

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayants droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquitter pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes : • Suivre un PPP (Plan de professionnalisation personnalisé). • Que la formation pour laquelle il s'inscrit soit mentionnée dans le cadre de son PPP. • Présenter une attestation confirmant le non financement de la formation par un autre organisme (pôle emploi, conseil régional...).	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 250 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte.**

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptations des modalités de formation à votre situation ».
- 15 stagiaires maximum



L'ESSENTIEL DE L'HOMÉOPATHIE EN ÉLEVAGE LAITIER



JEUDI 18 FÉVRIER 2021

DURÉE : 7 HEURES

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Services formations

05 49 29 17 18

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 88,6%

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : GAB 17 Saint Jean d'Angély 17400

Horaires : 09h30-12h30 / 13h30-17h30

Durée : 7 heures

Repas : pique nique tiré du sac

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



GAB 17



Jeudi 18 Février 2021

PRODUCTION ANIMALE

L'ESSENTIEL DE L'HOMÉOPATHIE EN ÉLEVAGE LAITIER

OBJECTIF ÊTRE CAPABLE DE METTRE EN PRATIQUE L'HOMÉOPATHIE POUR SON TROUPEAU LAITIER

PRÉ-REQUIS Pas de connaissances pré-requises ou pré-requis nécessaires.

VALIDATION DE LA FORMATION Fiche d'évaluation / évaluation des acquis.

PROGRAMME

- Définition de l'homéopathie et de son fonctionnement.
- Présentation des remèdes du vêlage, suite de vêlage et de la mamelle.
- Les remèdes pour les veaux : problèmes digestifs, respiratoires, boiteries.
- Comment donner un remède homéopathique à ses animaux ?
- Comment construire sa pharmacie homéopathie ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Diaporama, exposé, tour de table, présentation d'une pharmacie homéopathique.

INTERVENANT: Thierry MOUCHARD ~ Technicien élevage à BIO Nouvelle Aquitaine.

RESPONSABLE DU STAGE ET FORMATEUR : Thierry Mouchard , formateur et conseiller technique Bio Nouvelle Aquitaine

TITRE DE LA FORMATION : L'essentiel de l'homéopathie en élevage laitier

N° VIVEA : R075/2021/1012 (df)

NOM :

Prénom :

Entreprise :

Adresse :

CP : Commune :

Téléphone :

Mail :

Statut :

- Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :

- Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :

- Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à

le

Signature

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :

- Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :